



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 21 octobre 2022

Appel à candidature

L'Ordre national des pharmaciens crée une nouvelle commission dédiée aux nouveaux inscrits

Conscient des enjeux et problématiques auxquels font face les pharmaciens récemment inscrits à son Tableau, l'Ordre national des pharmaciens leur consacre une nouvelle commission. Ce lieu d'échange et d'ouverture aura pour mission de recueillir les préoccupations du terrain, et de porter la voix des jeunes diplômés et professionnels en reconversion. Elle est destinée à répondre aux attentes croissantes en matière d'orientation professionnelle, d'attractivité des métiers, de mobilité et à promouvoir les devoirs professionnels et les missions de l'Ordre. Pour constituer la "Commission nouveaux inscrits", l'Ordre lance aujourd'hui un appel à candidature auprès des pharmaciens de tous les métiers et primo-inscrits depuis moins de 3 ans.

« Alors que notre profession fait face à de nouveaux défis, dont celui de l'attractivité dès l'université, je suis intimement convaincue que c'est en étant à l'écoute des jeunes générations que nous ferons la pharmacie de demain. Cette commission vise à échanger avec les jeunes diplômés et les professionnels en reconversion et à les impliquer dans les actions de l'Ordre. En mettant nos idées en commun, c'est toute la pharmacie que nous ferons évoluer ensemble ! », commente **Carine Wolf-Thal**, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Les missions attribuées à la « commission nouveaux inscrits »

Dans un environnement pharmaceutique en constante mutation, la création de cette « commission nouveaux inscrits » est une réponse aux constats portés par les sections de l'Ordre. Elle est également soutenue par les jeunes et futurs pharmaciens investis au sein d'associations étudiantes.

Ainsi la commission aura pour objectifs :

- **De recueillir les problématiques et préoccupations du terrain ainsi que la voix des nouveaux inscrits.**
- **Traiter les sujets liés à l'orientation et à la reconversion professionnelle en s'intéressant particulièrement aux questions de la formation et de la compétence professionnelle.**
- **De valoriser de manière égale et transversale, tous les métiers de la pharmacie.**
- **Rappeler et promouvoir les droits et les devoirs des pharmaciens tout au long de leur**

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence

Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Laurie Dambrine

laurie.dambrine@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27



parcours professionnel, mais aussi **mieux faire connaître les missions de l'Ordre en les rendant plus visibles.**

Fonctionnement et composition

La « Commission nouveaux inscrits » sera composée de représentants de l'Ordre et de pharmaciens primo-inscrits à une section de l'Ordre depuis moins de 3 ans.

Les 9 représentants de l'Ordre seront la présidente du Conseil national de l'Ordre ou son représentant, un membre du Conseil national, ainsi que les présidents des Conseils centraux de l'Ordre ou leur représentant.

Les 8 représentants des primo-inscrits depuis moins de 3 ans seront 6 pharmaciens récemment diplômés, représentant autant que possible chaque métier de la pharmacie et les différents territoires, et 2 pharmaciens ayant réalisé une reconversion professionnelle depuis peu.

La commission se réunira 3 fois par an en réunion plénière et donnera lieu à la création de groupes de travail spécifiques.

Appel à candidature

Un appel à candidature pour la représentation des primo-inscrits est ouvert jusqu'au 18 novembre 2022.

Pour candidater, les primo-inscrits doivent télécharger et renvoyer un [dossier de candidature](#) qui rassemblera informations administratives, informations sur leur parcours, et leurs motivations.

La sélection des candidats s'effectuera courant décembre 2022, avec l'objectif d'installer la commission dès janvier 2023.

Les membres issus de l'appel à candidature seront sélectionnés de telle sorte que, dans la mesure du possible, l'ensemble des métiers et des territoires soit représenté et que la parité soit respectée. Ils intégreront la commission pour une durée de 2 ans renouvelable 1 fois (soit 4 ans maximum).

Accédez à la page dédiée à la commission sur le site de l'Ordre, [ici](#).

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Henri Maus
hmaus@ordre.pharmacien.fr / Tél : 01 56 21 35 90

Comfluence
Aurélien Flaugnatti
aurelien.flaugnatti@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 02 05

Laurie Dambrine
laurie.dambrine@comfluence.fr / Tél : 01 40 07 98 27